

LE SENS DE NOTRE ENGAGEMENT

Rapport RSE
2018 ♦ 2019

GIDE

GIDE LOYRETTE NOUËL



- 01** Édito
- 03** Le sens de notre responsabilité sociale
- 04** De nouveaux locaux pour réduire notre empreinte environnementale
- 08** « Le pro bono : un formidable outil de cohésion »
- 10** Se tourner vers les jeunes générations
- 12** Faciliter l'accès au droit et à la justice
- 14** Soutenir les plus démunis
- 16** Agir en employeur responsable
- 20** Focus pro bono : fusion d'associations

Nous sommes heureux de partager avec vous ce nouveau rapport de responsabilité sociale et environnementale (RSE), qui présente nos actions pour maîtriser nos impacts environnementaux, notre engagement au service de l'intérêt général et notre vision d'une gestion sociale responsable. Nous terminons l'année 2018 sur notre emménagement rue de Laborde, l'aboutissement de deux ans de travail intense pour investir un ensemble immobilier respectant les plus hautes normes environnementales. Un projet d'entreprise qui nous permet de gagner un cran dans nos engagements pour la planète.

En parallèle, les actions pro bono, composantes essentielles de notre responsabilité sociale en tant qu'avocats, font l'objet d'une véritable politique au niveau du cabinet, à la fois à Paris et dans nos bureaux internationaux. La mobilisation croissante de nos avocats et salariés dans ce programme confirme qu'il s'agit d'un engagement riche de sens pour celles et ceux qui y prennent part. Nous sommes fiers de cette dynamique, que nous souhaitons encore renforcer à l'aube d'une nouvelle décennie.

Enfin, nous continuons notre travail de longue haleine en matière de parité, afin d'atteindre l'objectif de 30% de femmes associées à l'horizon 2025. La tendance est positive et nous restons plus que jamais mobilisés sur cette question. Nous misons également sur le bien-être de nos avocats et salariés, en mettant à leur disposition des installations sportives encadrées par des coaches, des espaces partagés, des lieux où pratiquer le chant... Nous vous invitons à découvrir le détail de nos engagements dans les pages qui suivent.

Bonne lecture,

Xavier de Kergommeaux
Associé Senior
Stéphane Puel
Associé Gérant

◆
550
avocats
à travers le monde,
dont plus
de 100 associés

◆
400
salariés environ

◆
12
bureaux
dans 11 pays

LE SENS DE NOTRE RESPONSABILITÉ SOCIALE

Les principes du serment d'avocat inspirent la politique de responsabilité sociale d'entreprise inscrite au cœur de notre stratégie : dignité, conscience, indépendance, probité et humanité.

ENVIRONNEMENT

Consommation d'énergie
~~~~~  
Consommation de matières premières

+ de 300 t  
de papier et  
de carton recyclées  
par le cabinet  
(Paris) depuis  
2015

### PRO BONO

Accès à l'éducation  
~~~~~  
Accès au droit
et à la justice
~~~~~  
Solidarité envers  
les plus  
démunis

+ de  
10.000 h  
effectuées en  
pro bono depuis  
le lancement  
officiel de notre  
programme

### EMPLOYEUR RESPONSABLE

Diversité  
~~~~~  
Bien-être
au travail

250.000 €
abondés
chaque année
par l'ensemble
des associés
du cabinet au
fonds de dotation
Gide Pro Bono

2018
année de
signature
de la Charte de
la Diversité



DE NOUVEAUX LOCAUX POUR RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

En octobre 2018, les 600 membres de Gide à Paris ont emménagé dans des locaux restructurés d'une surface de près de 19.000 m² au 15, rue de Laborde, dans le 8^e arrondissement.

Consommer moins d'énergie et de consommables

Avec des certifications BREEAM « Very Good », HQE Rénovation « Excellent », HQE Neuf « Excellent » et un Label Haute Performance Énergétique, ces bureaux disposent des caractéristiques environnementales conformes aux objectifs recherchés par le Grenelle de l'Environnement et le Plan Climat de la Ville de Paris.

Les matériaux sélectionnés limitent la diffusion de composants volatils, et un dispositif haute performance a été installé pour améliorer la consommation énergétique des bâtiments, permettant ainsi au cabinet d'aller encore plus loin dans ses engagements en matière de responsabilité environnementale. Lors de notre emménagement dans ces locaux, une gourde réutilisable et une tasse isotherme ont été offertes à chaque membre du cabinet, afin de réduire l'utilisation de gobelets en plastique ou cartonnés pour notre importante consommation d'eau et de café ! Les gobelets disponibles sont maintenant uniquement du type cartonné, recyclables et issus de forêts certifiées. Dans le même temps, de l'eau filtrée est à disposition à tous les points café de chaque étage afin de limiter le recours aux bouteilles d'eau en plastique.

Reconnecter la ville à la nature

Plus de 1.000 m² d'espaces verts, dont un jardin central de 480 m², des terrasses plantées, un toit-terrasse végétalisé doté d'un potager : la verdure n'est plus simplement cosmétique, elle apporte confort, biodiversité et isolation thermique. Elle favorise aussi les échanges et incite à l'exercice physique.

Libérée de tout équipement technique, la toiture de Gide abrite différentes plantes aromatiques, nécessitant peu d'eau et d'entretien tout en permettant d'améliorer la biodiversité en ville et d'optimiser la gestion des eaux de pluie. La gestion et la récolte de ces plantes sont assurées par Topager, entreprise spécialiste de l'agriculture en milieu urbain.



Trier et recycler

Le fer de lance de la politique environnementale de Gide reste tout naturellement la collecte, le tri et la valorisation du papier, identifié comme la matière première la plus utilisée dans nos locaux et représentant environ 50% du total des déchets produits par le cabinet. Notre démarche encourage les comportements écocitoyens des personnels du cabinet, avec la mise en place d'une corbeille à double flux dans chaque bureau et à chaque point copie. Depuis le lancement de notre politique de recyclage papiers et cartons en 2015, plus de 300 tonnes de papier ont ainsi été recyclées, avec l'objectif d'atteindre un taux de collecte de 100% des déchets papiers de bureau.



La question de notre impact environnemental et social se pose désormais pour toutes nos activités, et particulièrement pour les décisions liées à la gestion de nos locaux. Qu'il s'agisse de recyclage, de maîtrise énergétique ou de la relation avec nos prestataires, l'expérience prouve que le cabinet Gide a tout à gagner de pratiques vertueuses, synonymes d'efficience.

Frédérique Misk-Malher
Secrétaire Générale



Une impression écoresponsable : labellisation Imprim'Vert de notre atelier de reprographie

Trier et recycler, c'est bien, mais limiter l'utilisation du papier dès le départ, c'est encore mieux ! Notre atelier reprographie est labellisé Imprim'Vert depuis janvier 2019. Pour obtenir cette certification, nous avons mis en place des bonnes pratiques simples et faciles à adopter par tous nos membres afin de réduire la consommation de papier et d'en prévenir le gaspillage, telles que l'impression par défaut en recto-verso et la possibilité d'imprimer deux pages sur une. Par ailleurs, nous utilisons du papier recyclé ou certifié Forest Stewardship Council, n'utilisons aucun produit toxique, suivons l'élimination de nos déchets dangereux, ainsi que la consommation électrique de l'atelier.

Un premier pas vers le less paper

Notre déménagement a été une excellente occasion de faire du tri dans nos archives, et de renforcer la démarche de numérisation des documents dans notre système sécurisé. Plusieurs tonnes d'archives ont ainsi pu être évacuées, libérant de l'espace dans les bureaux et les sous-sols de nos nouveaux locaux.



Interview de Nicolas Bel, Directeur de Topager



Comment est née cette tendance des potagers urbains ?

N.B. : Les potagers sur les toits ont été initiés en Amérique du Nord il y a huit ans, par appétence pour les circuits ultracourts et pour valoriser les surfaces inutilisées des toits. À Paris, le potager expérimental que nous avons lancé sur le toit d'AgroParisTech en partenariat avec l'INRA a lancé la tendance en 2013. Et depuis, l'initiative a essaimé.

Quel type de potager avez-vous mis en place pour Gide ?

N.B. : Lors du lancement de ce potager en septembre, nous avons fait la part belle aux aromatiques biologiques comme la ciboulette, le thym, la lavande, l'estragon ou encore la menthe, avec pour chaque plante une grande



variété d'espèces. Par exemple, nous cultivons quatre espèces de menthe différentes. Comme toute la production de ce potager est destinée au restaurant du cabinet, nous souhaitons faire découvrir aux membres de Gide des espèces méconnues comme les fleurs comestibles, et des plantes locales et fragiles. Notre potager abrite aussi une dizaine de variétés de laitues atypiques comme les oreilles du diable, ainsi que des fruits rouges avec, par exemple, trois variétés de framboise

ayant différents temps de maturation pour en proposer plus longtemps. Les plantations pourront évoluer au fil des saisons.

Comment imaginez-vous le potager urbain de demain ?

N.B. : L'agriculture urbaine est multiforme. Sur les toits cohabiteront aussi bien des potagers gastronomiques, comme celui de Gide, que des jardins partagés pour les habitants des immeubles d'habitation ou des salariés de bureaux. On peut même

imaginer des jardins familiaux sur les toits, où chaque foyer cultive sa parcelle. Toutes les idées sont bonnes !

Quels sont vos premiers retours sur le jardin du cabinet ?

N.B. : Très positifs, la chef de restaurant est contente de la qualité et de l'originalité des produits. Nous avons initié un dialogue qui est encore assez inédit et très intéressant.

« LE PRO BONO : UN FORMIDABLE OUTIL DE COHÉSION »



Entretien avec **Carole Malinvaud**, Associée,
Présidente de la Commission Pro Bono.

Le pro bono, pour Gide, c'est quoi ?

◆ C'est un formidable outil de cohésion et un cadre efficace, qui donne le temps et les moyens de s'engager au plus grand nombre.

Quel rôle joue la Commission Pro Bono au sein du cabinet ?

◆ Notre Commission est un organe à part entière de la gouvernance du cabinet et reflète ainsi notre engagement collectif. Composée maintenant de 13 associés, la Commission se réunit toutes les trois semaines, décide de nos actions sur les projets et en rend compte à tous les membres du cabinet.

Sur quels critères choisissez-vous les projets soutenus ?

◆ Financièrement, les projets soutenus répondent à l'un des trois piliers définis à la création du fonds de dotation Gide Pro Bono : l'accès à l'éducation, l'accès au droit et à la justice, et l'aide envers les plus démunis. Nous nous efforçons par ailleurs de sélectionner des projets pour lesquels nous avons une vraie valeur ajoutée : ceux auxquels nous pouvons en plus apporter un soutien par nos compétences, et ceux que nous pouvons accompagner dans la durée. Nous recherchons également des projets et associations qui motivent avocats et salariés au-delà du domaine juridique : chacun doit pouvoir participer et donner de son temps.

Que reprenez-vous de ces deux dernières années ?

◆ Notre démarche pro bono est désormais bien connue au sein du cabinet. Nous avons plus de participants et un crédit d'heures de plus en plus utilisé. Nous avons apporté notre soutien juridique à de nombreux projets, en particulier à des fusions d'associations. En effet, nous remarquons que des associations travaillant sur un même créneau ont tendance maintenant à se regrouper pour mutualiser leurs efforts et venir en aide au plus grand nombre. C'est une tendance vraiment intéressante. Nous avons également noué des contacts et assisté des associations d'aide aux réfugiés, ce que nous souhaitons faire depuis un moment déjà. Enfin, nous poursuivons notre soutien à « nos » associations historiques. À titre d'exemple, nous épaulons Plan International France par nos compétences sur la création d'une alliance de grandes ONG françaises de solidarité internationale pour lever des fonds rapidement lors de situations d'urgence. Nous les soutenons également par des fonds pour la mise en œuvre d'un projet de formation de jeunes femmes migrantes en Chine.

Avez-vous des priorités à l'horizon 2020 ?

◆ Nous souhaitons continuer à enraciner l'action pro bono dans la culture et les habitudes du cabinet. Il est essentiel d'y associer toujours plus de salariés et d'avocats, avec un renouvellement régulier des volontaires. Parmi nos pistes de réflexion, nous souhaitons renforcer nos actions à l'international avec le support de nos différents bureaux et nous impliquer encore davantage dans l'entrepreneuriat social, à l'instar de ce que nous faisons avec Ardián Lab. Enfin, nous souhaitons impliquer les membres du cabinet dans la sélection d'une ou de plusieurs associations pour permettre à nos équipes de s'approprier encore plus le programme pro bono.

◆
5.800 h
de mécénat
associatif ces deux
dernières années

◆
174
avocats et salariés
impliqués dans
les initiatives pro
bono du cabinet
ces deux dernières
années

◆
87
associations
soutenues par
notre mécénat
de compétences

◆
5
événements
solidaires auxquels
l'ensemble
du cabinet est
invité à participer

◆◆
L'engagement pro
bono relève des devoirs
fondamentaux de
la profession d'avocat –
un métier par définition
ancré dans la vie de la
société et nécessaire à son
bon fonctionnement.

Antoine Lelong
Associé, membre de
la Commission Pro Bono



SE TOURNER VERS LES JEUNES GÉNÉRATIONS

Gide s'engage aux côtés d'associations œuvrant pour l'accès des jeunes générations à l'éducation.

Gide est partenaire d'**Article 1**, qui organise le parrainage par des professionnels de jeunes étudiants boursiers à haut potentiel. L'objectif : révéler les talents des étudiants les plus modestes en leur donnant les outils, les méthodes, l'accès au réseau et la confiance nécessaires. Le cabinet compte une vingtaine de mentors Article 1, et organise régulièrement une soirée de découverte des métiers du droit pour de jeunes juristes en devenir, aux côtés de mentors d'autres entreprises. Article 1 est le résultat d'une fusion entre l'association Frateli, que nous avons accompagnée et soutenue pendant plusieurs années, et Passeport Avenir France – fusion sur laquelle nous avons apporté un soutien essentiel par nos compétences.



Dans le même esprit, le cabinet soutient le développement de **Proxité**. Cette association agit au cœur des quartiers populaires en faveur de l'insertion scolaire et professionnelle de jeunes. Elle leur propose un accompagnement individuel par des bénévoles actifs dans le monde du travail. Depuis 2012, en plus d'un don financier, une dizaine de salariés et collaborateurs du cabinet sont parrains

et marraines de jeunes pour Proxité. Ensemble, ils organisent notamment tous les ans une visite du Palais de Justice de Paris pour une vingtaine d'entre eux. Nous leur apportons également un précieux soutien en matière de droit du travail.

Gide soutient également l'association **InitiaDROIT**, reconnue d'utilité publique et sous convention depuis 2008 avec les ministères de la Justice et de l'Éducation Nationale. Cette association sensibilise les jeunes au sens et à l'utilité du droit en invitant des avocats bénévoles dans des classes de collèges et de lycées à présenter des cas pratiques qui illustrent les cours d'Enseignement Moral et Civique et concernent tous les domaines du droit, permettant ainsi aux élèves de s'identifier au protagoniste et de s'approprier le raisonnement juridique et la règle de droit. Plusieurs membres du cabinet interviennent régulièrement dans des collèges et lycées

franciliens sous l'égide de cette association. Nous lui apportons également un mécénat financier pour organiser tous les deux ans sa Coupe Nationale des Élèves Citoyens.

Enfin, le cabinet soutient la fondation des **Apprentis d'Auteuil**, qui se consacre à l'accueil, la formation et l'aide à l'insertion des jeunes en difficultés sociales. Ce soutien se traduit par du mécénat de compétences sur plusieurs questions juridiques, et un mécénat financier pour l'internat éducatif et social à Meudon, permettant à des jeunes en difficulté scolaire, en cours de décrochage ou ayant déjà décroché, de renouer avec les apprentissages et de repartir sur de bonnes bases dans leurs études comme dans leur vie. Ces deux dernières années, le cabinet a organisé avec l'association un tournoi solidaire de football, avec la participation d'équipes des Apprentis d'Auteuil et d'autres mécènes.



J'aime bien penser que notre travail de méthodologie, entre autres, a aidé ma filleule à être reçue au bac du premier coup!

Je me suis engagée avec Proxité car je souhaitais pouvoir apporter mon aide à un ou une élève afin de l'aider à s'organiser dans la gestion de ses devoirs et de ses cours, lui faire acquérir une méthodologie de révision, et également l'aider à revoir le programme du bac. J'ai suivi Sarah lors de son année de première en section ST2S jusqu'à la fin de sa première année à l'Université de Nanterre. L'année la plus importante, sans hésitation, a été celle du baccalauréat. Je n'ai pas repassé le bac, mais presque! Je suis toujours en contact avec elle pour voir comment avancent ses études et, surtout, je garde de mes rencontres hebdomadaires avec Sarah un génial souvenir!

Élise Mignard
Collaboratrice



Au-delà du plaisir qu'apporte la transmission, ce parrainage m'enrichit par ses échanges interculturels.

Pendant mes études, j'avais pris l'habitude de m'engager dans des activités associatives à destination de la jeunesse. En cabinet, il m'a semblé plus difficile de faire une place à ce type d'activité. La politique pro bono du cabinet est arrivée à point nommé, lorsque je recherchais une association dans laquelle m'investir avec régularité. L'absence de dialogue entre les quartiers favorisés et ceux dits « des périphéries » me semble, avec la panne que connaît le fameux « ascenseur social », à la racine de certaines des tensions qui divisent notre société. J'ai donc souhaité m'engager auprès de Proxité, qui œuvre pour le décroisement et le dialogue entre le monde du travail et les jeunes des quartiers périphériques. J'ai opté pour un parrainage d'un jeune adulte dans les locaux du cabinet, centré sur l'apprentissage par mon filleul de la langue française.

Marie-Hélène Bartoli
Collaboratrice



Mes interventions ont évolué avec les besoins de l'association et m'ont amenée à traiter de relations aussi bien individuelles que collectives de travail.

Je me suis engagée auprès de Proxité dès ma première année de collaboration, en 2016, pour une mission pro bono de réflexion d'ensemble sur l'évolution de ses obligations en droit social, au regard des réformes législatives à venir et des perspectives de croissance de l'association, et le suis toujours avec autant d'intérêt et de curiosité. J'ai notamment eu la chance de conseiller Proxité sur les possibilités d'encadrer le port de signes religieux par les salariés et les bénévoles, au sein de l'association et lors de déplacements extérieurs, dans les écoles et les entreprises privées partenaires de l'association, au regard du cadre juridique de la liberté religieuse en entreprise et dans les lieux publics. De telles missions sont rares et très enrichissantes.

Lisa Cheze-Dartencet
Collaboratrice



Proxité a franchi de nombreuses étapes avec Gide, que ce soit en prenant une dimension nationale ou en se professionnalisant.

Proxité agit pour la réussite de la jeunesse et le développement du lien social, essentiellement dans les quartiers prioritaires et auprès des jeunes isolés. Elle est soutenue depuis huit ans par Gide Pro Bono, un partenariat exceptionnel autant par sa durée que par son ampleur et ses dimensions multiples. Au-delà du parrainage et des belles rencontres qu'il a générées, Gide a ouvert ses portes et celles du Palais de Justice à nos filleuls, leur offrant de découvrir différentes facettes du métier d'avocat et du monde judiciaire. Gide Pro Bono nous apporte également une contribution financière essentielle ainsi qu'un accompagnement juridique gratuit d'une qualité exceptionnelle! Une telle confiance, un tel appui et une telle qualité de dialogue sont rares et précieux; ils donnent un incroyable élan à nos projets et nous encouragent à faire plus et mieux!

Matthieu Lantier
Directeur Proxité

FACILITER L'ACCÈS AU DROIT ET À LA JUSTICE

L'accès au droit et à la justice est le cœur de métier du cabinet. Gide met ainsi ses compétences à disposition d'associations en leur apportant un soutien juridique gratuit.

Le cabinet est membre de l'**Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme** qui apporte un soutien juridique neutre, gratuit et confidentiel à des organismes, associations et institutions dédiés à la protection des droits de l'Homme et de l'environnement. Une vingtaine d'avocats de Gide est mobilisée tous les ans pour apporter un conseil juridique gratuit à environ dix ONG via cette association.

Selon la même idée, le cabinet est membre depuis quelques années maintenant de la plateforme **Trustlaw**, gérée par la Fondation Thomson Reuters. Cette plateforme met en relation des ONG et des cabinets d'avocats dotés d'une politique pro bono et capables d'apporter des réponses à ces organismes. Gide est le principal contact de Trustlaw en France, et a déjà pu apporter son soutien à plusieurs projets.

Notre mécénat de compétences se déploie aussi à l'international :

◆ À **Bruxelles**, en plus de participer régulièrement à une course en faveur de **Missing Children Europe** et d'organiser des collectes à visée solidaire, nos équipes s'impliquent dans des projets nécessitant leurs compétences juridiques en droit européen notamment. Elles ont par exemple soutenu **Toutes à l'École** sur des questions de financement européen.

◆ À **Londres**, autre bureau où la culture du pro bono est très ancrée, nos équipes participent à plusieurs marches et courses solidaires, en plus d'un soutien sans faille depuis plusieurs années à **CLIC Sargent**, l'une des principales associations britanniques de soutien moral, médical, financier et pratique aux enfants atteints de cancer et à leurs familles. Plusieurs avocats de ce même bureau sont également

impliqués auprès de l'association **Free Representation Unit**, qui propose une aide juridique gratuite aux particuliers. Enfin, Gide Paris et Gide Londres ont œuvré ensemble pour soutenir **Singa**, une association d'aide aux réfugiés, dans son essaimage au Royaume-Uni.

◆ À **New York**, où la culture du pro bono est omniprésente, nos équipes sont actives dans des domaines très variés, allant de la formation en droit fiscal international de représentants gouvernementaux africains, à la formation de jeunes de milieu défavorisés à la prise de parole en public et l'expression orale, via l'instruction réussie d'un dossier de demande d'asile.

◆ À **Pékin**, nos équipes sont sollicitées pour apporter leur expertise en droit social au projet que nous soutenons financièrement dans cette ville depuis plusieurs années maintenant avec **Plan International France**, à savoir un programme de formation de jeunes migrants aux métiers d'aide à la personne. Ce programme a une visée triple : former les migrants, les accompagner dans leur insertion professionnelle et réduire le taux de chômage parmi les jeunes en situation de vulnérabilité dans cette mégalopole.

◆ À **Varsovie**, nos équipes sont engagées depuis plusieurs années aux côtés de **Habitat for Humanity**, l'unique association en Pologne à visée de logement. Au vu de la qualité du travail fourni par cette association pour aider les plus démunis à trouver un logement décent, c'est tout naturellement que les avocats de Gide Varsovie ont souhaité lui apporter leur expertise tant en matière fiscale qu'en protection des données personnelles et en droit des sociétés.



Toutes à l'École a pour objectif de donner accès aux filles à l'éducation au Cambodge. Cette année, nous avons pu conseiller l'ONG sur des possibilités de financement de l'UE. Nous leur avons fourni des informations sur les subventions disponibles auprès de la Direction générale de la coopération internationale et du développement de l'UE, basée à Bruxelles, ainsi que sur la procédure à suivre. [...]

Gide Bruxelles
Toutes à l'École



Nous soutenons CLIC Sargent depuis plusieurs années maintenant, en organisant par exemple des journées de formation pour le personnel de CLIC Sargent, et en examinant en leur nom un large éventail de contrats, principalement avec leurs sponsors commerciaux. Travailler avec une telle association qui agit pour améliorer le quotidien d'enfants atteints de cancer est un énorme privilège, et nous sommes tous personnellement attachés à cette cause. [...]

Gide Londres
CLIC Sargent



Pendant près de deux ans, j'ai travaillé avec une organisation reconnue à New York pour représenter un mineur guatémaltèque dans sa demande d'asile aux États-Unis, en tant que réfugié « mineur non accompagné » fuyant des persécutions religieuses et de gangs dans son pays. L'affaire

a été entendue à la fois par le tribunal de l'immigration de New York et par le bureau de l'asile de New York. [...]

Vanessa Tollis, Gide New York
Demande d'asile



J'ai été sollicité et retenu comme expert en fiscalité internationale par l'International Senior Lawyers' Project, une prestigieuse organisation juridique internationale qui utilise son réseau d'experts dans différents domaines du droit afin de développer et renforcer les structures juridiques et les systèmes judiciaires des pays en développement. En 2018, j'ai été invité à participer à une semaine de formation au Kenya à l'intention de hauts responsables gouvernementaux dans les domaines des ressources naturelles et de la fiscalité. [...]

Zach Poga, Gide New York
ISLP



Au sein du bureau de Varsovie, nous recherchons activement une occasion de soutenir une activité caritative. Habitat for Humanity nous a séduits car c'est la seule fondation en Pologne active dans le secteur du logement. La décision de la soutenir a donc été facile à prendre. Sur le plan professionnel, ce travail bénévole est l'occasion d'acquérir des connaissances sur des entités juridiques qui n'ont pas de vocation commerciale. [...]

Gide Varsovie
Habitat for Humanity



SOUTENIR LES PLUS DÉMUNIS

La solidarité occupe une place importante dans l'engagement pro bono du cabinet. C'est pourquoi Gide soutient de nombreuses associations luttant contre l'exclusion et la précarité.

La Commission Pro Bono avait à cœur de s'engager dans un projet d'aide aux réfugiés depuis le début de la crise migratoire en Europe. En 2017, nous avons ainsi fait la rencontre de **Singa**, un mouvement citoyen international visant à créer du lien entre réfugiés et citoyens, auquel nous avons apporté une aide financière et de compétences, notamment en structuration juridique et sur la protection de leur marque en France et ailleurs.

Nous avons également poursuivi notre partenariat avec **Habitat et Humanisme** Île-de-France, proposant notamment un mécénat financier pour l'aménagement et l'ameublement de deux colocations intergénérationnelles au sein d'un immeuble résidentiel situé dans le 9^e arrondissement de Paris, réponse innovante et solidaire aux problématiques de logement auxquelles sont confrontés les familles monoparentales, les étudiants et les personnes âgées.

Plan International France figure parmi nos organisations bénéficiaires depuis plusieurs années maintenant, et nous soutenons actuellement un projet de formation des migrants aux métiers d'aide à la personne à Pékin pour améliorer leur employabilité et faire face au réel besoin de soins des personnes âgées dans ce pays, de manière globale. Nos équipes en Chine s'investissent également dans ces formations et dans l'accompagnement de jeunes migrants.

Enfin, Gide est toujours aussi engagé auprès du **Mouvement ATD Quart Monde**, et notamment pour ses programmes Travailler et Apprendre Ensemble, Territoires Zéro Chômeurs de Longue Durée (TZCLD), et Droit à l'Emploi, visant tous à développer des manières innovantes d'organiser le travail pour faire de la place à tous et éradiquer le chômage de longue durée. En plus de dons financiers, les avocats de Gide fournissent au Mouvement des conseils sur des questions juridiques ponctuelles.



“
Le cabinet nous a également accompagnés dans notre transition digitale.

Guillaume Capelle
Singa

En 2018, Gide a accompagné Singa France sur son développement international en produisant une sous-licence d'exploitation de la marque à destination des nouvelles villes dans lesquelles nous essayons. Le cabinet nous a également accompagnés dans notre transition digitale en rédigeant les Conditions générales d'utilisation et la Politique de confidentialité de notre nouvelle plateforme, qui vise à connecter les populations locales et les populations réfugiées. Nous en sommes très reconnaissants car c'était un immense chantier, d'autant plus complexe avec l'arrivée des nouvelles normes européennes!

“
Nous avons pu aider Singa à protéger leur marque dans le cadre de leur rapide développement international.

Julien David
Gide

Notre rencontre avec Singa France est intervenue à point nommé alors que notre cabinet avait pris la décision de dédier une partie de sa politique pro bono à l'aide aux réfugiés. Nous avons été rapidement séduits par le caractère innovant et l'ambition des projets de Singa, portés par une équipe jeune et dynamique, ayant choisi de relever l'un des défis majeurs de notre société que constitue l'accueil de réfugiés. Nous avons pu les aider à protéger leur marque dans le cadre de leur rapide développement international et à sécuriser les aspects juridiques relatifs à l'utilisation de leur nouvelle plateforme de mise en relation des réfugiés et des membres de la société d'accueil. Je retiens le moment fort qu'a été notre participation au lancement de la première version de la plateforme, dans les locaux de l'association, aux côtés des équipes et des différentes parties prenantes du projet.



“
Nous avons initialement assisté le Mouvement ATD Quart Monde sur la structuration juridique et fiscale du projet TZCLD.

Romain d'Innocente
Gide

J'interviens depuis maintenant deux ans sur le projet « Territoires zéro chômeur de longue durée » (TZCLD) qui a été porté dans sa phase de démarrage par ATD Quart Monde. En vertu d'une loi d'expérimentation du 29 février 2016 adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale et le Sénat, une partie des financements publics dédiés aux chômeurs de longue durée peut désormais être redirigée vers des « entreprises à but d'emploi » chargées de créer des emplois en CDI à destination de chômeurs depuis plus d'un an. Nous avons initialement assisté le Mouvement ATD Quart Monde sur la structuration juridique et fiscale de leur projet TZCLD. Cette expérience m'a notamment permis de travailler sur des problématiques différentes de celles rencontrées dans le cadre de mon activité, tout en contribuant à la solidarité envers les plus démunis.

AGIR EN EMPLOYEUR RESPONSABLE

Le cabinet poursuit son ambitieuse politique de responsabilité sociale favorisant la parité professionnelle, l'accueil de la diversité et le bien-être au travail de ses équipes.

Encourager la promotion des femmes

Depuis plusieurs années, Gide a pris la mesure de l'enjeu de la parité dans le monde de l'entreprise et des affaires. Au-delà du respect du principe d'égalité des rémunérations, le cabinet a entrepris des actions concrètes pour la promotion des femmes. Au programme, entre autres : une réflexion sur la gestion des carrières non-linéaires, avec annulation du critère des heures travaillées dans le cas de congés parentaux afin de ne pas pénaliser les jeunes parents dans leur progression de carrière et neutraliser les effets de ce congé, et le déploiement d'outils de promotion des talents féminins.

InspiringWomen@Gide

Afin d'offrir des occasions de networking aux femmes du cabinet, Gide a lancé deux initiatives clés. La première, baptisée « InspiringWomen@Gide », est le réseau des femmes Gide dont l'action phare est une série de conférences sur le développement personnel animées par des personnalités féminines d'exception destinées aux avocates et à leurs clientes. Ces moments conviviaux et inspirants 100% femmes sont plébiscités à la fois par nos clientes et nos avocates. Le cabinet organise également à intervalles réguliers des événements VIP pour les avocates associées et leurs clientes. La seconde initiative vise à un partage de parcours et d'expériences entre associées et collaboratrices. Depuis début 2018, un déjeuner par mois est ainsi organisé où chacune peut revenir librement sur son parcours et évoquer ses attentes. Ces déjeuners permettent à toutes de mieux se connaître, renforcent les liens entre les femmes du cabinet et aident à apporter des solutions ou identifier des enjeux d'accompagnement.

Promouvoir la diversité

Avec ses 12 bureaux dans le monde, 41 barreaux représentés et 35 nationalités, Gide est profondément conscient de l'importance de la diversité dans sa recherche constante de l'excellence. En signant la Charte de la Diversité en 2018, Gide s'engage à lutter contre toutes formes de discrimination et à poursuivre la mise en œuvre de sa démarche en faveur de la diversité.

« Expect to be surprised »

Cette campagne de recrutement vise à faire valoir la diversité de nos talents dans un environnement autre que le milieu professionnel. Huit collaborateurs se sont prêtés au jeu de la campagne, en acceptant d'être le « visage » du cabinet sur les supports de communication lors des forums



Avec InspiringWomen@Gide, nous avons voulu proposer une pause autour de témoignages enrichissants, sans rapport avec notre quotidien au travail ou avec le droit. C'est un véritable privilège d'écouter des femmes inspirantes parler de leurs parcours et d'autres sujets de développement personnel. Florence Servan-Schreiber, Virginie Guyot, Muriel Hermine ou encore Mercedes Erra : toutes nous ont offert une conférence hors du commun et nous ont permis de tisser des liens aussi bien entre nous qu'avec nos clientes.

Nadège Nguyen
Associée



de recrutement où le cabinet est présent. Cette campagne valorise le dynamisme du cabinet, incarné par les talents qui le composent, afin de continuer à attirer les meilleurs candidats, qu'ils soient étudiants ou jeunes avocats. Elle a reçu le **Prix Opéra 2018** qui récompense les meilleures actions de communication de l'année réalisées par les cabinets d'avocats et d'expertise comptable.

Bourse d'Excellence Sciences Po

Depuis plus de dix ans maintenant, Gide et Sciences-Po Paris travaillent ensemble pour promouvoir l'innovation pédagogique, l'égalité des chances, la diversité des étudiants et leurs parcours d'excellence. Depuis 2008, Gide offre une bourse de 6.000 euros par an pendant deux ans et un stage à deux étudiants à l'École de droit de Sciences Po pour récompenser l'excellence de leur parcours et leur permettre ainsi de se focaliser pleinement sur leurs études sans avoir

à chercher une source de revenus. Les critères d'attribution prennent en compte l'excellence académique, les ressources financières de l'étudiant, ainsi que les qualités de présence et de communication.

Gide ouvre ses portes

Fier de ses nouveaux locaux et conscient que les nouvelles générations veulent connaître l'environnement professionnel dans lequel elles pourraient évoluer, Gide a lancé un format original de rencontres avec les étudiants en droit des Masters 1 et 2, ainsi que ceux admis au centre régional de formation professionnelle des avocats, baptisé « Gide ouvre ses portes! ». Cet événement offre l'opportunité d'un premier entretien entre recruteurs et candidats, et permet à ces derniers d'avoir un aperçu plus tangible de ce qu'est la vie en cabinet d'avocats.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.gide.com | Talents



Cette opération nous a permis de capter les meilleurs talents et de répondre aux interrogations des étudiants tout en leur offrant une proximité inédite avec nos avocats et la découverte de nos nouveaux locaux. Par rapport à un forum de recrutement plus classique, le taux de transformation des rencontres en offres de stage est excellent! Nous nous réjouissons du succès de cette première édition et nous penchons déjà sur l'organisation de la prochaine.

Emmanuel Vital-Durand
Associé



Bien-être au travail

Gide multiplie depuis plusieurs années les actions pour renforcer les liens sociaux au sein des équipes, que ce soit à travers l'organisation de manifestations sportives, le pro bono ou des moments de convivialité. Ces moments incluent, par exemple, le cycle de conférences « Broaden Your Horizons », qui rassemble les avocats, salariés et stagiaires autour de sujets de tous horizons, ainsi que des dégustations à des moments clés de l'année.

Gide sait l'importance des activités de groupe pour encourager la cohésion, et pour favoriser l'équilibre, et multiplie ainsi les actions dans ce domaine, avec un Running Club et la participation à des courses à pied, une salle de sport et des cours collectifs, des équipes de football et de softball – et même une chorale ! Enfin, plus d'espaces de convivialité et de co-working ont vu le jour depuis notre installation dans nos nouveaux locaux, ainsi qu'un restaurant d'entreprise, qui favorisent le travailler ensemble, la cohésion et les échanges.

Télétravail

Le télétravail est une mise en adéquation des politiques du cabinet avec les réalités sociétales, et la réponse à un souhait émis par ses membres afin de permettre un meilleur équilibre vie professionnelle-vie personnelle au profit de l'efficacité, le tout rendu possible grâce aux nouvelles technologies.

Il est dorénavant possible de travailler de chez soi un jour par semaine pour la majorité des salariés, et à la demande pour les avocats.

Mentorat

Gide met en place un programme de mentorat pour ses collaborateurs, dispensé par les associés du cabinet. Ce mentorat se fait sur la base du volontariat, en croisant les lignes de métiers afin de favoriser le dialogue entre expertises. Cette relation en « binôme » est fondée sur des transferts d'expérience, de savoir-faire, de savoir-être et la spontanéité, et a pour objectifs de donner du sens et de nouvelles perspectives aux collaborateurs.



Entretien croisé avec Emmanuel Vital-Durand, Associé, membre du Comité Exécutif et Amélie Pironneau, Directrice des Ressources Humaines



Qu'est-ce qui motive la politique RSE de Gide en matière de ressources humaines ?

E.V.-D. : C'est essentiel en termes de recrutement et de promotion des talents : notre cabinet compte une importante population d'avocats jeunes, avec une moyenne d'âge aux alentours de 36 ans. Or, les attentes des jeunes professionnels, des *millennials*, ont radicalement changé par rapport aux générations précédentes. Ils sont désormais très sensibles aux enjeux de RSE et beaucoup plus exigeants quant à l'environnement de travail dans lequel ils évoluent. À nous d'être en adéquation avec ces changements de fonctionnement.

Quelle est votre priorité ?

A.P. : L'une de nos priorités consiste à favoriser la diversité, et particulièrement la parité femmes/hommes. Notre population d'avocats jeunes est conforme à la moyenne nationale avec un ratio de 60% de femmes pour 40% d'hommes. Nous nous devons de

créer les conditions pour qu'un plus grand nombre de femmes se projette et parvienne au statut d'associée. C'est certes une question de RSE, mais c'est avant tout un enjeu d'attractivité des meilleurs talents et un enjeu business : avec la féminisation des directions juridiques des entreprises, il est tout simplement essentiel pour nous d'être en phase avec la réalité de nos clients et que notre organisation reflète la réalité de la société.

Donnez-nous quelques exemples d'actions mises en place récemment en matière de ressources humaines chez Gide.

A.P. : Cette année a été intéressante sur le plan des ressources mises en place pour accompagner les membres du cabinet. Nous avons par exemple rédigé un Guide de la Parentalité en deux versions, l'une applicable aux salariés et l'autre aux avocats, rappelant toutes les démarches administratives à accomplir, les droits de chacun et les plus que Gide apporte lors

de cette étape de vie. Nous avons également finalisé une charte contre le harcèlement et la discrimination, et mis en place des dispositions pour les lanceurs d'alerte. Enfin, avec une fin d'année marquée par les manifestations pour le pouvoir d'achat, nous avons octroyé la prime Macron selon les dispositions prévues par la loi n° 2018-1213. Je mets l'accent également sur notre système de proratisation des heures travaillées pour les personnes en congé maternité ou paternité, afin qu'elles ne soient pas pénalisées dans leur progression de carrière ou leur rémunération. Sur une note plus légère, nous organisons aussi des actions ludiques et axées sur la solidarité et la cohésion, comme une collecte de cadeaux pour Love in a Box, une collecte de livres avec RecycLivres, des moments conviviaux de dégustation, des conférences, du sport,

une chorale : ces actions rencontrent toutes un vif succès.

Comment jugez-vous les progrès accomplis ?

E.V.-D. : En matière de diversité femmes/hommes, nous sommes entrés dans une dynamique volontariste, en passant de 10% à 20% d'associées en quelques années. Il reste encore du travail, certes, avant d'atteindre notre objectif, mais la tendance est encourageante. Il nous faut maintenant passer à la vitesse supérieure !
A.P. : 70% de nos associés sont d'anciens stagiaires. C'est intéressant car cela veut dire que nos avocats sont attachés à cette maison. Si ce chiffre est très bon, nous souhaitons renforcer cette dynamique en mettant en place des indicateurs de suivi et des feedbacks systématiques en cas de départ, pour nous permettre de retenir encore plus les talents.



FUSION D'ASSOCIATIONS



La fusion entre les associations Passeport Avenir et Frateli, toutes deux œuvrant depuis quinze ans pour l'égalité des chances auprès des jeunes issus de milieux populaires, a officiellement donné naissance à Article 1 le 1^{er} janvier 2018. Cela n'aurait pas été possible sans l'implication décisive de Gide Pro Bono qui nous a accompagnés dès le début du processus et grâce à qui nous avons pu réaliser la fusion juridique dans un délai extrêmement court, malgré la nouveauté et la complexité du sujet pour nous! L'intervention de Gide Pro Bono a été extrêmement précieuse pour l'intégralité des points juridiques de la fusion : construction du rétroplanning, respect de toutes les étapes réglementaires, points de vigilance, rédaction des documents à l'intention de nos administrateurs, membres et autres parties prenantes... Pouvoir nous appuyer sur une équipe dont la disponibilité, la rigueur et l'écoute nous ont permis d'avancer en toute confiance dans le processus. Dans la foulée de la fusion juridique, Article 1 a mis en place un accord interne permettant d'unifier les régimes de temps de travail, jusque-là différents au sein des deux associations. Là encore, un tel travail n'aurait jamais été possible sans le soutien et les compétences de Gide Pro Bono, qui peut donc définitivement se targuer d'être un artisan majeur de notre fusion!

Céline Thébaud

Directrice générale déléguée d'Article 1



Nous souhaitons vous adresser nos plus chaleureux remerciements. Grâce à vous, la fusion a été menée avec une extraordinaire fluidité et une grande rapidité. Nous nous sommes entièrement reposés sur votre expertise et votre soutien constant. Nos deux AG ont souligné la qualité des documents préparés. Un coup de chapeau spécial pour Romain dont la rigueur, la réactivité et l'attention nous ont permis de cheminer en totale confiance au cours de ces derniers mois. C'est un investissement important de votre part dont nous sommes conscients. La fusion a une certaine visibilité, du moins dans le petit monde de l'économie sociale et solidaire, et votre nom y est associé.

Benjamin & Boris
Co-Présidents d'Article 1



Je suis intervenu sur le projet de fusion entre Frateli et Passeport Avenir ayant donné naissance à Article 1. Cette nouvelle structure œuvre pour une société où l'orientation, la réussite dans les études et l'insertion professionnelle ne dépendent pas des origines sociales, économiques et culturelles. Je suis particulièrement sensible aux inégalités sociales et aux discriminations pesant sur les jeunes issus de milieux populaires. Cette opération a eu une certaine visibilité dans le monde de l'économie sociale et solidaire étant donné qu'elle impliquait deux associations majeures œuvrant sur le même créneau. Une équipe pluridisciplinaire est intervenue sur l'ensemble des aspects juridiques et fiscaux de cette opération. Ce dossier a été passionnant dans la mesure où nous avons pu participer, en lien constant avec les fondateurs de Frateli et Passeport Avenir, à la création d'un nouvel acteur ayant pour vocation de créer plus de mobilité sociale dans notre pays.

Romain d'Innocente
Gide



Mon associé m'a proposé d'intervenir sur ce projet après la fusion de deux associations, Passeport Avenir et Frateli, qui a donné naissance à Article 1. La question qui se posait était l'harmonisation des statuts collectifs des deux associations ayant fusionné, notamment en ce qui concernait la durée du travail. Il était nécessaire d'accompagner la direction dans la rédaction d'un accord collectif qui collait au mieux aux besoins de cette nouvelle entité. Je bénéficiais d'une première expérience dans la rédaction d'accords collectifs, mais pas pour un organisme à but non lucratif. C'était une grande première! L'accompagnement fourni était quasi quotidien, et ce contact très proche m'a permis de mieux connaître l'association et de comprendre le fonctionnement de ce type de structure. C'était une expérience très enrichissante!

Johanna Francelle
Gide



probono@gide.com
gide.com



GIDE
GIDE LOYRETTE NOUËL